Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 22 (1934)

Heft: 420

Artikel: Quelques réflexions inspirées par le mois de janvier

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-261423

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

qu'en Hollande, 5 femmes ont été élues à la onde Chambre

qu'en Irlande, le Parlement de l'Etat Libre compte 3 femmes députées, et celui de l'Ir lande du Nord une femme;

que dans l'Île de Man, une femme a été élue pour la première fois à ce très ancien Parlement:

qu'en Nouvelle-Zélande, après plus de qua-rante ans de suffrage féminin, une femme a été élue députée pour la première fois (cela peut rassarre les sénateurs français qui crai-gnent la concurrence féminine pour leurs fauteuils!);

qu'en Norvège, 3 femmes ont été élues

députées; qu'en Afrique du Sud, 2 femmes ont été

qu'en Afrique du Sud, 2 remines ont ce élues pour la première fois au Parlement; qu'en Espagne, le service diplomatique a été ouvert aux femmes, et que 5 femmes, croit-on, ont été élues lors des élections générales par propuelles les femmes rales, les premières auxquelles les femmes aient participé; qu'aux Etats-Unis, une femme a été nom-

pour la première fois à un poste impor-dans le service diplomatique (Mrs. R. m Owen), et que, pour la première une autre femme, Miss Perkins, est Bryan

fois, une autre femme, Miss Perkins, est Ministre du Travail; qu'en Uruguay, les femmes ont obtenu l'égalité complète avec les hommes en matière de suffrage (électorat et éligibilité). ... Pas si mal, après tout, ce tableau, et cette triste année 1933, qui a apporté avec elle tant de tristesses, de déceptions et de soucis, a pourtant été, on peut le constater, une année où, malgré tout, l'« Idée a marché... » A travers le monde, oui. Mais en Suisse?...

Janvier I... le plus long mois de l'année, disait ma mère... Les jours ont « tourné » mais ne s'allongent qu'avec une lenteur dé-sespérante... L'hiver pfèse, mème à ceux qui ont de quoi se chauffer, se vêtir et se nourrir — et que dire des autres, hélas l Janvier le mais par excellence des courres

Janvier, le mois par excellence des comptes, des revisions de budgets, des déclarations de fortune pour l'impôt, le mois au cours duquel on paie de nombreuses cotisations de sociétés, e nombreux abonnements de journaux — moins qu'on ne les repousse avec la men-ion « refusé »...

tion « refuse »...

A ce propos, que l'on veuille bien permet-tre un petit bout d'exhortation de Nouvel An à une doyenne d'entre les abonnées, qui est aussi une collaboratrice occasionnelle, en

aussi une collaboratrice occasionnelle, en même temps qu'un membre du Comité de notre précieux Mouvement Féministe. Notre « précieux » Mouvement Féministe, ai-je dit et j'insiste, car ne devrait-il pas étre tel en vérité aux yeux de toute femme qui réfléchit en notre Romandie? Pensez qu'il est seul de son espèce, et pensez aussi à tout ce qu'il vous apporte de renszignements intéressmts, de suggestions utiles au cours d'une année. Pensez encore à tout ce que ces deux numéros mensuels représentent de travail deux numéros mensuels représentent de travail intelligent, consciencieux, dévoué, désintéressé au service de la femme de notre pays. Et ayez à cœur de collaborer à cette œuvre excelen ne vous dé**s**intéressant pas du sort et instrument de choix qui ne peut vivre "de l'air du temps ». Mesdames, ne vous désabonnez pas; et, si possible, gagnez en outre de nouveaux abonnés, afin de compenser les décès, les départs et d'assurer non contenue de l'acceptance de l'assurer non contenue l'acceptance de l'assurer non contenue de l'acceptance de l'accepta seulement l'existence de votre journal, mais son développement constant et harmonieux. Si le malheur des temps vous contraint aux « rognures », regardez-y à deux fois avant d'opérer justement celle-ci. Avez-vous ré-fléchi que l'abonnement au Mouvement représente seulement fr. 0.50 par mois,

Quelques réflexions inspirées par le mois vous payez le prix fort de fr. 6.— qui est le prix coûtant actuel, et 0.41 ½ si vous ne payez que l'ancien prix de fr. 5. mainten y grâce au surplus que payent quelques amis, pour permettre au Mouvement de rester Janvier I... le plus long mois de l'année, à la portée des bours se modestes... Ne déà la portée des bours2s modestes... Ne depensons-nous jamais 50 centimes, voire 5 et
6 francs de façon inconsidérée et inopportune, presque suns y penser?... Alors,
ne nous refusons pas sans nécessité absolue
— en pesant ce que ces mots veulent dire
— à collaborer au soutien d'une entreprisz
nécessure — car il est incontestable qu'il
foudrait créer le Mouvement s'il n'existati as — dont nous bénéficions, et qui est tous égards une manifestation de solidarite à tous égards une manifestation de solidarité fémiuine. Car non seulement le Mouvement Féministe est le porte-parole des droits et des l'intérêts de la femme, mais par ce temps de chômage et d'occasions de travail raréfiées, il contribue à l'équilibre du budget de deux ou trois collaboratrices régulières... S'il était plus riche, il pourrait le faire de façon plus large ou dans des ces plus nombreus.

riche, il pourrait le faire de façon plus large ou dans des cas plus nombreux...

Le vœu très ardent que je forme en ce premier mois de l'année 1934, c'est que toutes les abonnées sans exception aient à cœur de rester fidèles au journal qui est par excellence leur organe, ménageant ainsi une bonne surprisz à nos Rédactrice et Admistratrice, aui ne voient immas approcher bonne surpris: a nos Redactrice et Admistratrice, qui ne voient jamais approcher sans quelques angoisse les échéances de fé-vrier. Ce sera la vraie manière de leur dire merci pour tout le bon travail qu'elles ac-complissent en notre faveur.

E. SERMENT.

AVIS IMPORTANT

Nous informons tous ceux de nos abon-nés qui n'ont pas encore acquitté le mon-tant de leur abonnement pour 1934 que nous mettons un de ces premiers jours à le poste des cartes de remboursement à leur adresse, et nous les remercions d'avance de l'accuell qu'il voudront bien leur faire.

L'ADMINISTRATION

L'ADMINISTRATION DU MOUVEMENT FÉMINISTE

Les femmes dans les Commissions officielles

A Genève

Chaque année, le début de janvier voit le Chaque annee, le debut de janvier voit le renouvellement d'une ou de plusieurs des Commissions officielles, sous l'administration et la surveillance desquelles sont placés les établissement hospitaliers et les institutions publiques d'assistance et de prévoyance sociale de ce canton. Et chaque fois aussi que viennent en réélection les membres de ces Compissions, les corrapisations féviniense multimissions, les organisations féminines multi-plient leurs démarches, afin d'obtenir dans ces Commissions l'entrée ou le maintien de

femmes capables et pratiques, leur présence y étant de toute évidence indispensable. Ces membres de Commissions sont, les uns élus par le Grand Conseil, les autres nommés élus par le Grand Conseil, les autres nommés par le Conseil d'Etat, et les désignations de cette année 1934 présentaient, du fait du renouvellement du Parlement et du gouvernement, un intérêt tout spécial: qu'allait il se passer? et les changements amenés par les dernières élections seraient-ils favorables ou non à nos idées? C'est ce que se sont demandé l'Association pour le Suffrage et l'Union des Femmes en dressant une liste commune de huit candidatures féminines très bien qualifiées pour cinq de ces Commissions.

bien qualifiées pour cinq de ces Commissions. Au Grand Conseil, il ne se passa rien de bon. La majorité de droite, nous affirme-t-on pourtant, s'était entendue pour réélire dans la Commission de l'Asile des Incurables Mme Gallay-Laplanche, qui assure à cette institution depuis sept ou huit ans un concours tellement précieux qu'on ne conçoit pas cet Asile sans elle; mais au dernier moment, paraît-il, la députation chrétienne-sociale, fort peu féministe, comme on le sait, manqua à cette entente, et Mome Gallay ne fut de ce fait pas élue. « Voilà ce que c'est de ne pas avoir le droit de vote! » comments sans ambages un ancien député, et il est certain que ces combinaisons électorales, ces rivalités de partis pour s'assurer le plus grand nombre possible de sièges sont désastreuses pour celles qui ne représentent que leur dévouement et leurs capacités, mais aucune force électorale. Un argument de plus en faveur du suffrage à ajouter à notre collection. Heureusement que, les nominations faites par le Conseil d'Etat suivant de quelques jours les élections par le Grand Conseil, le gouvernement répara l'injuste exclusion commise par le Parlement, en désignant, lui, Mome Gallay, ce dont nous pouvons lui être Gallay-Laplanche, qui assure à cette insti-

reconnaissantes, mais ceci alors au détriment du second membre féminin de cette Commission, qui n'a pas été nommé à nouveau. Donc, en ce qui concerne la collaboration féminine à la Commission de l'Asile des Incurables,

à la Commission de l'Asile des Incurables, c'est un recul que nous enregistrons.
Un statu quo de recul aussi à la Commission de l'Asile des Alténés, où depuis la si regrettable démission pour cause de surcharge de travail de M^{Ile} Schaetzel, le poste gagné là pour une femme est toujours occupé par un homme, et ceci bien que nos deux Associations eussent encore présenté cette fois-ci au gouvernement, qui a jugé bon de n'en tenir nul compte, deux candidates très capables, l'une médecin. Tautre infirmière. Avance numéricompte, deux candidates très capables, l'une médecin, l'autre infirmière. Avance numérique en revanche à la Commission de l'Hôpital et de la Maternité, qui compte maintenant deux femmes, au lieu d'une, soit l'une seulement de nos candidates, M^{lle} le Dr. Cécile Bertrand, et M^{me} Anny Seiler, présidente de la Section genevoise des Femmes socialistes; et me avere a uniférie suri à la Comprise de une avance numérique aussi à la Commission

de l'Hospice des Convalescents, dont aucune de l'nospice des Convaiscents, dont aucune femme n'avait encore forcé les portes, ce qui a été fait cette année pour Mire Bornand, la candidate de la Section des Femmes socialistes. Au total donc, et en équilibrant du seul point de vue féministe les pertes et les gains, il faut enregistrer un gain numérique d'un siège.

d'un siège.

Et pour la première fois chez nous est entré en ligne de compte un élément nouveau: celui de femmes organisées politiquement sur la même base que la majorité du gouvernement, ce qui infériorise forcément, et nos Associations dont la neutralité politique est la base constitutive absolument indispensable, et les candidates d'une valeur circiféras incortectable et d'une lorgane. indispensable, et les candidates d'une valeur scientifique incontestable et d'une longue expérience pratique présentées par elles. Il y a là un fait nouveau, qui ne pouvait manquer de se produire en son temps, et qui marque sans doute un tournant dans l'histoire de notre mouvement féministe.

Dans le canton de Vaud

A Lausanne, la Municipalité avait reçu A Lausanne, la Municipanie avant reçu en son temps, comme toutes les municipalités vaudoises, une lettre circulaire de diverses Sociétés demandant l'élection de femmes dans les Commissions scolaires; et de plus, l'Union des Femmes de Lausanne, à l'occasion d'une vacance, avait demandé un second siège fé-

Une lettre de l'autorité municipale répondit que l'on en prenait bonne note, réponse ba-nale et immanquable faite presque à toutes les revendications féminines. Et la Municipalité bourgeoise de Lausanne, dans sa dernière séance de l'année, avant de passer les pouvoirs à la nouvelle Municipalité à majorité sociahiste, s'était empressée de désigner un nouveau membre, en la personne... d'un homme. Sitôt entrée en fonctions, la nouvelle Muni-

Sitôt entrée en fonctions, la nouvelle Municipalité se hâta de remplacer tous les membres bourgeois, à l'exception, cela va sans dire, des deux membres nommés par le Conseil d'Etat, et du seul membre féminin de la Commission, Mme Bonnard-Cornuz, par des membres socialistes, et entre autres, par Mile Hélène Monastier, professeur à l'Ecole Vinet. Et voilà comment, grâce à la politique, il y a maintenant deux femmes à la Commission scolaire lausannoise! scolaire lausannoise!

scolaire lausannoise!

A Renens, la Municipalité socialiste, répondant ainsi à la lettre circulaire dont il est question plus haut, a nommé deux femmes, Mmes O. Gloor de Montmollin, la femme du syndic, et B. Nydegger, comme membres de la Commission scolaire.

S. B.

Contre les jeux de hasard

Nos lecteurs savent qu'une pétition en faveur du rétablissement des jeux de hasard au Kursaai de Genève a été lancée dans le courant de l'été dernier, ses initiateurs se proposant de ramener par ce moyen la vie et l'animation dans le com-

par ce moyen la vie et l'animation dans le com-merce languissant, et d'intensifier l'industrie des étrangers à Genève!

Petit à petit, et sans qu'on y prêtât grande attention, cette pétition fit son chemin, les ar-guments insidieux de ses initiateurs prirent racine

Silhouettes d'artistes

Mme Wanda Landowska

« La vie merveilleuse de Wanda Landowska...» expression que nous trouvons dans une lettre arri-vée hier. C'est bien cela.

vée hier. C'est bien cela.

Après avoir parcouru la biographie de cette
grande artiste, devant la gerbe d'hommages que
lui dédie la critique musicale, ou en lisant la description de ce qu'elle a su créer à Saint-Leu;
après l'avoir entendue elle-même vous dire la
joie qu'elle éprouve au milieu de ses élèves, dans
la paix de la campagne, toute à l'art, à la méditation, au travail — oui, vraiment on ne peut tation, au travail — oui, vraiment, on ne peut que répéter ces mots: une vie merveilleuse.

Encore enfant, elle révèle pour la musique et déjà pour la musique ancienne en particulier des dons remarquables, un goût passionné.
 A Varsovie, sa ville natale, la fillette précoce termine, à quatorze ans à peine, ses études au Conservatoire. D'ailleurs, auparavant déjà — onze âns — elle avait fait sensation dans plusieurs concerts. Chose rare, sa voie, dès lors, est tra-cée; elle n'en déviera plus: jouer les vieux maîtres, les faire revivre intensément par une interprétation à la manière de leur époque. Aussi, avec une volonté tenace, une inébranlable persévérance, elle y travaillera. Les bibliothèques la connaissent où elle dépiste manuscrits, docu-ments souvenirs oubliés, auxquels elle infuse une vie nouvelle.

Quelques années durant, elle occupa une chaire de musique à l'Académie royale de Berlin et à Philadelphie. Elle écrit beaucoup: articles et études où la documentation s'unit à la valeur littéraire, concerts innombrables à travers l'Europe. Puis, c'est un livre: Musique ancienne, qui marque un courant nouveau. Un grand musicologue a pu dire d'elle: « Wanda Landowska est aujour-d'hui la seule au monde à connaître l'art des vieux maîtres comme si elle avait étudié sous la discipline de Couperin, de Bach, de Mozart...» Et n'a-t-on pas écrit aussi sur les mains de l'ar-tiste: « On croirait que Wanda Landowska possède deux mains droites, mais la virtuosité n'a ici qu'un office de moyen subalterne...»

En 1932, sollicitée pour l'inauguration des « Nouveaux concerts », M™ Landowska donne cette adhésion caractéristique : « Œuvre sociale, œuvre pour le peuple, œuvre pour ceux qui, habituellement, sont frustrés de l'audition de « grands solistes » — terme que j'aborrhe, mais que j'emploie pour mieux me faire comprendre, — comment ne m'y intéresserais-je pas? moi qui, toujours, ai rêvé de convertir les masses plus que d'atteindre les élites, moi qui ai toujours que d'atteindre les élites, moi qui ai toujours vécu dans la certitude que mon art s'adressait aux cœurs plus encore qu'aux intelligences, moi qui crois en les multiples, innombrables possibilités de l'auditeur sorti du peuple? »

Et voici qu'en 1926, rentrée d'Amérique, dans un paisible coin de l'Ille-de-France, à Saint-Let-La-Forêt, Wanda Landowska a créé son «Bayreuth francairie deits! à but de l'acceptable de l'acceptable

français », érigé à la mémoire des clavecinistes. C'est un jardin à la française, et c'est une très belle salle de concert, où deux cents auditeurs tiennent à l'aise. Là, dans ce temple dédié à la musique ancienne, Wanda Landowska a élevé un autel à ses chers maîtres, et elle a créé une école. Elle y donne des cours publics d'interprétation de musique ancienne, où les exécutants

ses élèves. Elle-même, assise au piano ou au clavecin, commente, analyse ou joue. Il y a une grande variété dans le choix des ouvrages et des instruments, si bien que c'est un concert plutôt qu'un cours. Dans l'entr'acte, un goûter champêtre est gracieusement offert aux participants et aux auditeurs.

Tous ceux qui ont vu Saint-Leu parlent de son atmosphère de sérénité. C'est dans ce décor que Wanda Landowska est vraiment heureuse. Elle nous l'a dit elle-même en nous peignant un tableau de ses journées, toutes au travail, à ses élèves des cours publics ou privés; aux amis qu'elle reçoit le dimanche: écrivains, critiques, musicious, pointres: au plaisir, soin des lorgues productions des lorgues des lorgues en des lorgues en la companie de lorgues de lorgues en des lorgues en la companie de musiciens, peintres; au plaisir sain des longues marches en forêt, — cette forêt de Montmorency qui vit un promeneur célébre, J.-J. Rousseau —; aux intérêts d'une fermière à côté de ceux de l'artiste et du poète. Sort-elle dans la campagne, avec de gros bas de laine, c'est suivie de ses trois chiens et de ses deux chats. Elle goûte précieusement la solitude et la paix des champs, mais adore ses élèves, son enseignement, et se réjouis des visites de ses amis.

M^{me} Landowska, que l'on a entendue à Genève le 13 janvier dernier, y sera de nouveau le 30, à la Salle de la Réformation, interprétant le chef-d'œuvre de J.-S. Bach pour clavecin: les Variations Goldberg, qui fut révélé par elle sous sa forme originale. C'est grâce à ce séjour prolongé chez nous que nous avons eu le privilège de nous entretenir avec elle.

Que pense du féminisme, du suffrage féminin, cette femme qui, par son énergie autant que par ses dons naturels, est devenue ce qu'elle est, a su réaliser ce qu'elle voulait? La réponse est nette: « Je n'ai pas eu le temps de m'en occu-per, d'y penser, mais est-il besoin de demander son opinion sur l'indépendance des femmes à une femme qui est l'incarnation de l'indépendance M.-L. PREIS



Publications reques

Marg. DE ROUGEMONT: La voyageuse de com-merce. Enquête faite par la Ligue sociale d'Acheteurs. 1 brochure, tirage à part du Journal de Statistique et Revue économique suisse. Au Secrétariat de l'Association des Voya-geuses de commerce, Honggerstr. 80, Zurich-

Nos lecteurs n'ont certainement pas oublié l'article publié dans nos colonnes l'été dernier par Mme R. Kägi-Fuchsmann, qui fut l'âme du mou-